

DEMANDE D'ALIMENTATION EN EAU

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez raccorder votre propriété au réseau public d'eau potable, nous vous remercions de bien vouloir compléter ce document.

Après réception de votre demande, nous vous transmettons:

- Soit un devis, réalisé à la suite de notre visite technique;
- Soit une estimation financière, sans visite technique.

Votre branchement sera réalisé dans un délai de 8 semaines à partir de:

- L'acceptation de votre devis accompagné de votre règlement;
- L'obtention des différentes autorisations administratives.

Nous vous conseillons de vous y prendre environ 10 semaines à l'avance, le temps d'obtenir les autorisations administratives et de réaliser le raccordement.



I - VOTRE DEMANDE :

TERRAIN NON VIABLISE :

- ☐ Vous demandez un devis pour la réalisation d'un branchement (une visite sur le terrain sera réalisée par un technicien pour déterminer le coût exact de votre projet).
- ☐ Vous demandez une estimation pour votre dossier de financement. (pas de visite d'un technicien, vous recevrez une estimation préalable).

TERRAIN VIABILISE :

- ☐ Vous demandez la pose d'un compteur.

AUTRES :

- ☐ Création d'une défense incendie,
- ☐ Autre demande,

A- VOS COORDONNEES :

Nom/Raison Sociale:.....

Prénom:.....

N° de rue:.....

Code Postal: Ville.....

Tél:.....

E-Mail:.....

Vous êtes : ☐ Propriétaire ☐ Lotisseur ☐ Collectivité

N° parcelle/lot:..... Section cadastrale:.....

Si vous êtes propriétaire, est-ce votre :

☐ Résidence Principale ☐ Résidence Secondaire

Adresse du branchement à réaliser :

Rue/lieu-dit:.....

Ville:.....

Nota: Dans le cadre d'une construction neuve ou d'une rénovation, veuillez préciser le nom de la société responsable des travaux en qualité de maçon, d'architecte ou de maître d'oeuvre:

Nom:.....

Adresse:.....

Tél:.....

B- NATURE DES TRAVAUX A REALISER :

- ☐ Branchement neuf ⇒Eau potable : Nombre de branchements.....
- ☐ Pose de compteur ⇒date souhaitée pour la pose du compteur.....
- ☐ Déplacement de compteur ⇒Numéro du compteur à déplacer.....

C- VOTRE PROJET CONCERNE :

- ☐ Une maison
- ☐ Un immeuble ⇒Nombre d'appartements.....
- ☐ Un établissement artisanal ou industriel joindre un KBIS et N° SIRET
De type.....(consommation annuelle estimée en m3)
Débit souhaité.....
- ☐ Une activité agricole joindre un KBIS et N° SIRET
Superficie de l'exploitation.....
De type.....
Débit souhaité.....m3/h.....

Mise en service immédiate de votre branchement :

- ☐ Oui
- ☐ Non

"Si vous ne souhaitez pas la mise en service du branchement, veuillez le préciser".

D- BRANCHEMENT EAU POTABLE :

“Votre terrain devra être borné avant toute intervention”.

La construction est-elle en limite du domaine public ?

☐ oui

☐ non (*indiquez la distance par rapport à la voie publique*).....

La maison va t-elle être desservie par un autre réseau que le réseau public ?

☐ oui si oui, ☐ puits ☐ forage ☐ récupérateur d’eau de pluie

☐ non

Nombre de personnes qui résident dans le logement :

.....

E- Autorisation Communale

Date :

Visa de la Mairie :

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER :

- Copie du permis de construire ou l'accord de votre mairie pour la réalisation du branchement,
- Copie du certificat d'urbanisme,
- Copie du permis d'aménager,
- Le plan de situation de la commune,
- Le plan de masse de votre terrain en y indiquant l'emplacement souhaité du compteur,
- Une attestation de TVA réduite que vous pouvez télécharger sur le site www.impots.gouv.fr
- Si vous n'êtes pas une collectivité, veuillez fournir un RIB pour la mise en service de votre branchement, la facturation de votre abonnement démarrera immédiatement.

Ce dossier doit être envoyé à l'adresse suivante : contact@viv-eau.fr ou au 3 rue Henri Vincenot 89100 Saint-Clément à l'attention du Service Clientèle.

Par la suite, si besoin, un agent vous contactera pour un devis travaux.